



Harcelement sur personne agée

Par **patou13**, le **26/10/2014** à **08:45**

Bonjour,

ma mère va avoir 90 ans. L'année dernière, mon frère aîné a décidé seul qu'il fallait refaire le toit de la maison de ma mère et a fait faire les travaux. A la fin, il a payé et nous a réclamé (on est 8 enfants) à chacun un montant de 1350 € pour payer ce toit. Or, il n'a demandé à personne l'autorisation et fournit aucun devis ni facture pour justifier du montant. Etant plusieurs à ne pas vouloir régler ce montant, pas qu'on ne voulait pas, mais on ne pouvait pas (moi seul avec 2 enfants et le rsa, ma soeur pareille ...) il a décidé que ma mère lui rembourserait tous les mois, et donc tous les mois, il vient chercher un chèque , et, cela depuis 14 mois environs 800 € par mois. or à ce jour, il réclame encore à ma mère 12000 € et veut la poursuivre et lui envoyé un avocat ou huissier, elle n'a pas bien compris, que peut on faire pour qu'il la laisse tranquille ? il la menace,et,elle a peur, elle pleure au téléphone, j'habite à 600 km. y a t il abus de faiblesse ?
cordialement